DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTENE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002471-20200915-20-087-DEVDUR-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2020
Publication : 18/09/2020
Pour l'autorité compétente par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 20/087/DÉV DUR

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

OBJET : DÉVELOPPEMENT DURABLE
Réponse à l'appel à projet de recherche-action lancé par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines sur la thématique suivante : « Petites villes et campagne au cœur d'un nouveau récit territorial ».

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de septembre à 17 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 09 septembre 2020 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Claude TAFANI ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Petru VESPERINI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA ; Etienne CESARI.

Absents : Florence VALLI.

Avaient donné procuration : Pierre-Olivier MILANINI à Jean-Christophe ANGELINI ; Dumenica VERDONI à Emmanuelle GIRASCHI ; Janine ZANNINI à Didier LORENZINI ; Paule COLONNA CESARI à Michel GIRASCHI ; Jeanne STROMBONI à Petru VESPERINI ; Marie-Luce SAULI à Jacky AGOSTINI ; Marie-Antoinette FERRACCI à Véronique FILIPPI ; Claire ROCCA SERRA à Santina FERRACCI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie APOSTOLATOS ; Nathalie CASTELLI à Gérard CESARI ; Antoine LASTRAJOLI à Jean-Claude TAFANI ; Grégory SUSINI à Nathalie MAISETTI ; Ange Paul VACCA à Vincent GAMBINI ; Marie-Antoinette CUCCHI à Camille de ROCCA SERRA ; Joseph TAFANI à Georges MELA.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Petru VESPERINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire, sur proposition du Conseiller Municipal délégué à la valorisation des circuits courts et production fermière et relations avec le monde agricole, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

L'appel à projet de recherche-action lancé par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines vise à favoriser l'émergence de politiques publiques permettant aux acteurs de travailler en synergie.

Intitulée « Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial », cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'action gouvernementale pour la redynamisation des centralités des villes petites et moyennes, au travers notamment du programme Petites Villes de Demain et de l'Action Cœur de Ville.

Dans ce cadre, l'Université de Corse Pascal Paoli, par l'intermédiaire de Madame TAFANI Caroline, Maître de conférences rattachée à l'UMR CNRS 6240 LISA (Lieux Identités eSpaces Activités), propose un travail commun afin de répondre à cet appel à projet, autour de la dynamique de l'autonomie alimentaire.

Cet appel à projet ainsi que le travail de partenariat que la Commune pourrait initier dans cette optique s'inscrivent en totale cohérence avec la démarche politique souhaitée autour de certains sujets majeurs : la réduction de la dépendance alimentaire, la construction d'un véritable projet alimentaire à l'échelle du territoire, valorisant les circuits courts et la production locale, la recherche d'une adéquation entre l'offre et la demande afin de structurer une filière et écosystème de producteurs et de consommateurs locaux.

La mise en réseau de l'ensemble des acteurs, institutionnels, consulaires, professionnels et associatifs, autour d'une même démarche, peut être un acte fondateur pour la Commune.

L'occasion est ainsi donnée de s'intéresser à la correspondance entre les types de produits proposés à la consommation, les modalités d'écoulement et de distribution de ces produits et l'évolution d'une demande en faveur d'une agriculture territorialisée et responsable.

Ce travail commun, auquel l'ensemble des acteurs concernés sera associé, peut déboucher sur la construction d'un diagnostic de territoire, d'une enquête permettant d'identifier des pistes concrètes d'action et des études de faisabilité sur des projets mobilisables.

Il est proposé au conseil municipal de valider la réponse à cet appel à projet en partenariat avec l'UMR CNRS 6240 LISA de l'Université de Corse.

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 11 septembre 2020,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : de valider la réponse à cet appel à projet en partenariat avec l'UMR CNRS 6240 LISA de l'Université de Corse.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice		33
Nombre de membres présents		17
Nombre de procurations		15
Nombre de suffrages exprimés		32
Votes :	pour	
	dont procurations	
	contre	
	dont procurations	
	abstention	
	dont procurations	
	unanimité	**X**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

MAIRIE DE PORTO-VECCHIO
47 47
CORSE DU SUD